

Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,

Parc Georges Spénale,

81370 Saint-Sulpice-La-Pointe

Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II : Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

Fourniture et livraison de titres restaurants à carte à puce pour les agents de la Commune de Saint Sulpice La Pointe

Numéro de référence : 2019-FCS-02

Codes CPV principaux :

Code CPV 66133000-1 « Services de traitement d'opérations et services de compensation ».

Type de marché : fournitures courantes et services.

Le marché n'est pas alloti.

Ce marché revêt la forme d'un marché accord cadre à bons de commandes

L'accord-cadre est passé en application de l'article L2125-1 et R 2121-8 ; R2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 190 000€ HT.

Aucune variante émanant de la part d'un candidat n'est autorisée.

Aucune variante exigée à l'initiative du pouvoir adjudicateur n'est prévue.

Section III : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous :

<u>Critères</u>	<u>Pondération</u>
Critère : valeur technique (à présenter sous forme de mémoire technique)	75%
Qualité d'accompagnement auprès du service gestionnaire (au démarrage, en cours d'exécution du marché)	25 %
Qualité et performances des services rendus auprès des usagers (Outils d'administration - actions promotionnelles générales et en fonction des consommations des usagers...)	25%
Qualité du réseau d'adhérent (approche développement du réseau local, attractivité du réseau, accessibilité à la carte à puce)	25 %
Critère financier	25 %

Section IV : Procédure

Procédure adaptée passée en application de l'article L2323-1 du Code de la Commande Publique.

Section V : Attribution du marché

Marché n°: 2019-FCS-02

Date de conclusion du marché : 31/05/2019

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3.

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques :

Noms et adresse du titulaire et informations sur le montant du marché (hors TVA) :

EDENRED France S.A.S

Immeuble Colombus

166/180 B Gabriel Péri

92245 MALAKOFF Cedex

Le marché prendra effet à la date de notification du marché et ce pour une durée d'un an.

La date prévisionnelle du démarrage du marché est arrêtée au 24 mai, date de la notification valant ordre de démarrage du marché.

Section VI: Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 13/12/2019